



Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
Courriel : municipalite@sasr.ca
www.sasr.ca

Réservé à l'usage de la Municipalité

No. Permis : _____

Formulaire de demande de certificat OCCUPATION

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire Requérant (procuration nécessaire) Courriel : _____
Nom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Téléphone : (_____) _____ Cellulaire : (_____) _____

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : _____
Lieu d'affaire : lot : _____
Rue : _____
Nature des activités : _____

Téléphone (_____) _____ Courriel : _____
N.E.Q. : _____ # N.B.Q. : _____

Réservé à l'usage de la Municipalité

Zone : _____

Matricule : _____

Êtes-vous desservi par les égouts municipaux ? Oui Non

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT

Résidentiel Commercial Agricole Autre : _____

CARACTÉRISTIQUES DU COMMERCE

➤ Type

Nouveau local Nouvel occupant Cessation d'usage

Dimension du local : _____ Date effective : _____

➤ Niveau

Sous-sol Rez-de-chaussée Étage Autres : _____

➤ Renseignements

Propriétaire Locataire (copie du bail requis)

➤ Stationnement

Nombre de local

Avant _____ Après _____

Avant _____ Après _____

ENSEIGNE

Oui (remplir le formulaire de demande d'affichage) Non

DOCUMENTS JOINTS À LA PRÉSENTE DEMANDE

- Copie de certificat de localisation
- Plan ou croquis du local à l'échelle
- Une attestation de conformité au Q-2, r.22 de vos installations septiques, signé par une personne membre d'un ordre professionnel compétant en la matière devra être fourni lors de l'ouverture de la demande, s'il y a ajout d'une chambre à coucher ou s'il y a augmentation de la capacité de l'exploitation ou d'opération et que vous n'êtes pas desservi par l'égout municipal.
- Copie du bail de location, si applicable
- Une procuration si le requérant n'est pas le propriétaire
- Montant au paiement de 20\$

Votre demande de permis sera recevable une fois que TOUS
les documents requis nous aurons été remis.
Merci

Suite à la réception de tous les documents, si la demande est conforme aux règlements en vigueur, la Municipalité a un délai maximum de 40 jours pour émettre le permis.

COMPLÉMENT D'INFORMATION POUR LE REQUÉRANT

- Veuillez prendre note que toute enseigne est assujettis à un PIIA (des critères d'évaluations (matériaux, couleurs, etc) sont régit par un plan d'implantation et d'intégration architectural - formulaire à remplir)

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT

Je, _____, (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections exigées, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

Signature du requérant : _____ Date : _____

Réservé à l'usage de la Municipalité

Demande reçue par : _____ Date de réception : _____